Envoyé en préfecture le 25/02/2020
Reçu en préfecture le 25/02/2020
Affiché le
ID : 030-213001092-20200221-2020004-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Vendredi 21 février 2020

N° DE LA DELIBERATION : 2020004

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Patrick BERNARD, 1er Adjoint au Maire.

Présents : Patrick BERNARD, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Yves ENGRAND, Gérard HALIN, Fabienne PESENTI, Jean-Paul PETIT

Absents : Eric Lafont (procuration à Mr Patrick Bernard), Laurent MONDEME (excusé), Cyril Ozil (est sorti au moment du vote)
A été nommé secrétaire : Patrick BERNARD

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 09

Date de la convocation : 12/02/2020
Date d'affichage : 14/02/2020

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 MAIRIE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif mairie qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 240 823.39 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 130 713.93 €

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de : - 137 467.95 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 104 066.62 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Envoyé en préfecture le 25/02/2020
Reçu en préfecture le 25/02/2020
Affiché le
ID : 030-213001092-20200221-2020004-DE

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 234 780.55 € - 11 567.09 € (résultat de fonctionnement négatif du budget assainissement de 2019) = 223 213.46 €.

Le Conseil Municipal,

Le Maire, Cyril OZIL		HALIN Gérard	
Le 1er Adjoint, Patrick BERNARD		LAFONT Eric	
Le 2ème Adjoint, Stéphanie CROXO		MONDEME Laurent	
Le 3ème Adjoint, Charles CROXO		PESENTI Fabienne	
Christine BUCHON		PETIT Jean Paul	
ENGRAND Yves			

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS R.F. (Gard)